



MISSION DE LA MER - STELLA MARIS FRANCE

Lettre d'informations N°10 2024 – Novembre 2024

Chers membres et amis de la Mission de la Mer,

La Mission de la Mer vous souhaite une bonne entrée dans le temps de l'Avent

Voici quelques informations de la **Mission de la Mer - Stella Maris France – Novembre 2024**

- **Actualité du site Web**

Aidez-nous à l'actualiser en envoyant vos suggestions par la rubrique "contact" (accessible en pied de page)

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

VIE DU RESEAU MISSION DE LA MER

- **Adhésions à la Mission de la Mer – Année 2025**

Chers membres et amis de la Mission de la Mer, il est déjà temps de penser à vos cotisations 2025. **Votre cotisation est la marque de votre adhésion à notre mouvement et service d'Église, et est indispensable à son dynamisme et à son rayonnement.** Nous comptons sur toutes et sur tous pour acquitter votre cotisation et contribuer ainsi à la bonne marche de la Mission de la Mer. **Vous êtes donc invités à adresser sans attendre votre cotisation 2024**, par chèque, à notre nouveau trésorier :

M. Jean-Baptiste Bertin,
54, rue des Saules,
76610 LE HAVRE

La cotisation annuelle est de 20€ ou de 30€ pour l'adhésion d'un couple (sans changement).
Si vous souhaitez verser votre cotisation par virement, merci de nous en aviser par retour de mél, nous vous ferons parvenir les informations nécessaires.

Vous pouvez utilement grouper vos envois au sein de vos équipes locales.
Pour les nouveaux adhérents, vous trouverez un formulaire d'adhésion [ICI](#)

- **Thème d'année 2025**

La prochaine réunion de l'équipe collégiale définira un thème d'année pour 2025. D'ici là nous sommes preneurs de toutes vos propositions. L'une d'elles pourrait être « *l'assistance spirituelles aux gens de mer* ». Si ce sujet vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire part de vos avis et commentaires.

- **Nécrologie**

La Mission de France nous fait part du décès de **Bruno Lery** :

Chers amis,

Nous apprenons avec tristesse le décès de Bruno Lery, prêtre de la Mission de France, survenu le 21 novembre 2024 dans sa 75^{ème} année. Bruno est né le 28 juin 1950 à Paris, le dernier d'une fratrie de huit enfants. Il entre à 10 ans au petit séminaire de Conflans à Charenton-le-Pont (94) où il effectue ses études secondaires. En 1968 il intègre le grand séminaire d'Issy-les Moulineaux (92). A l'issue du premier cycle il entreprend des études d'économie puis part en Allemagne pour faire son service militaire. A son retour il travaille comme inspecteur du travail en agriculture à Evreux (27) et rejoint le séminaire de la Mission de France avant d'être ordonné prêtre le 25 juin 1983 à l'église du Bon Pasteur à Paris.

Bruno est manutentionnaire dès 1982 à Bezons (95) puis à Rungis (94) de 1982 à 1987, tout en étant en équipe PO à Gennevilliers (92). Il répond ensuite à la demande de la Mission de France de se mettre au service du Service Jeunes, de 1987 à 1990. En 1991, après un année comme employé chez Auchan à Hautmont (59), il se réoriente dans la formation professionnelle à Maubeuge puis Gennevilliers (92) où jusqu'en 1999 il fait partie de l'équipe en responsabilité de la paroisse et accompagne les groupes de jeunes. De 2000 à 2012 Bruno est envoyé en équipe au Havre. Il se rend disponible comme animateur pastoral et biblique tout en découvrant le monde maritime. Il se met au service de la Mission de la Mer pour l'accueil des marins. En 2012 il est envoyé à l'équipe « des deux rives » et rejoint le foyer des marins de Port-de-Bouc (13). Il partage son goût pour la Bible en accompagnant le groupe de « La Pourraque » (83).

En 2019 il part à Vannes (56) pour intégrer l'équipe « La Morbihannaise ». Il reste fidèle au monde des marins en assurant un accueil au foyer des marins de Lorient (56). Sa santé déclinant il entre en EHPAD à Vannes en 2022. Il perd peu à peu ses capacités de parole mais pas de relation. Il reste bien présent, par son regard et son large sourire à toutes celles et tous ceux qui le visitent et prennent soin de lui. Il est décédé des suite d'une hémorragie cérébrale survenue samedi dernier.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 4 décembre 2024, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Résurrection au Chesnay (78)).

Nous nous associons à la peine de sa famille et de ses nombreux amis, dans la Foi et l'Espérance qui animaient Bruno.

Henri Védrine, Vicaire général

La Mission de la Mer se souvient de Bruno et présente ses condoléances à la Mission de France et à sa famille.

Lire la lettre de la Mission de France

<https://marins.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/21/2024/12/Bruno-Lery-MDF.pdf>

- : - : - : - : - : - : - : - : - :

- **Vendée globe : l'occasion d'une évocation de la Mission de la Mer aux Sables-d'Olonne**

La pêche toujours recommencée

Par Claude Babarit :

Le Vendée-Globe fait-il oublier que l'histoire des Sables d'Olonne est d'abord celle de la pêche ?

Aujourd'hui, 80 navires, 200 inscrits maritimes et une criée renouvelée où débarquent journalièrement, les chalutiers, fileyeurs et autres navires. Les navigateurs du tour du monde à la voile en solitaire seront de retour aux Sables au bout de trois à quatre mois, pour 4 ans. Les marins-pêcheurs continueront de jeter inlassablement leurs filets de jour comme de nuit.

Petit RAPPEL HISTORIQUE sur près d'un siècle et demi :

- **1894** : la population maritime des Sables représente 5 000 personnes sur 11 490 habitants, d'après le journal municipal des SABLES n° 126 de septembre 2013.
- **1907** : 3300 marins et 540 bateaux, si l'on en croit Jacques Blusseau
- **1936** : 2000 marins dont 800 aux Sables et 1200 à la Chaume, selon Alain Gérard dans « Les Vendéens et la mer » (p.476) lors du colloque de septembre 2007 du Centre Vendéen de Recherches Historiques.
- **1955** : 1200 marins embarqués, sur des bateaux encore en bois, de 12 à 20 mètres : 180 chalutiers dont 90 pratiquent le thon l'été, 50 pinasses pour le chalut côtier.
- **1962** : encore 1200 marins et 221 bateaux de pêche d'après un document rédigé par Auguste LEFEBVRE et Gaston VINET. A la même époque 18 usines de conserverie emploient encore 2500 personnes. Une industrie qui a complètement disparu au 21ème siècle aux Sables.

Les marins sont-ils depuis toujours de drôles de paroissiens ? L'abbé **Antoine Nouwavi** curé-doyen en parlait lors du colloque sur le thème « gens de mer, entre histoire et mémoire » en mars 2024. Il citait « les aumôneries qui accompagnent le monde de ceux qui œuvrent en mer, au grand péril de leur vie ».

La Mission de la Mer, cette aumônerie, créée en 1920 à Glasgow, entre dans ce cadre. Un grand moment en fut le « **Cinquième Congrès de l'Apostolat Maritime aux Sables d'Olonne** », du 18 au 21 juin 1936 avec la bénédiction du pape, les encouragements et le patronage de cardinaux, archevêques et évêques (...)

En 2024 la Mission de la Mer est toujours là. En lien avec la CEF, reliée à **Stella Maris**, une des composantes du « *Dicastère pour le développement intégrale de l'Homme* »

AU FIL DE L'HISTOIRE.

En 1929 L'abbé Deriez, vicaire à Notre-Dame de Bon Port, s'était vu confiée, à l'intérieur de sa charge de vicaire, la responsabilité des marins. Vers cette époque, un immeuble est acquis par la paroisse, à l'actuel 15 quai Garnier. Il est dénommé « **Abri du marin** ». (...)

Autour des années 1970-80, des prêtres sont au travail professionnel, salariés dans les activités portuaires, (...) d'autres comme matelots embarqués, (...)

Depuis 2019 et encore en 2024 *Jean-Michel Raynard*, diacre permanent est chargé de l'accompagnement de la Mission de la Mer aux Sables d'Olonne, avec *Gaston Vinet*.

Au 21^{ème} siècle, sur tout le littoral français, les équipes « Mission de la Mer » sont vieillissantes et peu renouvelées. D'autres chemins s'inventent. Lors de la visite pastorale de l'évêque de Luçon aux Sables d'Olonne, *Mgr François Jacolin* s'est attardé longuement à la criée. Comme chacun de ses prédécesseurs depuis *François Garnier*, il a aussi visité le village du « Vendée-Globe », rencontré des skippers ; le 2 novembre 2024. Il est allé se recueillir au monument des « Péris en Mer », des marins-pêcheurs, parfois des sauveteurs dans l'exercice de leur mission.

A chaque départ d'un Vendée-Globe, il est fait mémoire du monde des marins-pêcheurs. En 2012 *Laurent Sachot* accueillait l'évêque par ces mots.

"En cette journée, nous ne pouvons pas oublier que depuis la nuit des temps, la mer est chaque jour au cœur des Sablais. Les premiers à l'avoir parcourue, au moins une grande partie de l'océan Atlantique, ce sont les marins-pêcheurs, les zones de pêche allant de Terre-Neuve aux côtes sénégalaises. Lors de votre visite pastorale, vous avez visité la criée, et découvert quelques-unes des nombreuses activités liées à la pêche. Le monument « Aux péris en mer » près du fort St Nicolas à la Chaume nous rappelle douloureusement les drames vécus par de nombreuses familles chaumoises et sablaises.

Marins pêcheurs, marins du commerce (cependant peu nombreux aux Sables), adeptes de la voile, et les aventuriers des mers que sont les coureurs du Vendée Globe, ont tous la passion de la mer. Chaque fois une attention au monde des marins-pêcheurs dont la vocation est d'être sur l'eau toute l'année et par tous les temps. Chacun, de plus en plus, découvre la nécessité de préserver ce milieu fragile, comme toute la création, et de respecter les équilibres écologiques indispensables.

Tous, découvrent chaque jour la grandeur, la beauté de ce milieu naturel. Ils en savent tous les dangers et les risques. Ils se reconnaissent petits devant cette part de la création divine."

A la fin de cette messe d'octobre 2012, Emmanuel Poiraud, marin-pêcheur, retraité ajoutait :

« Nous aimerions porter à tous une information sur La Mission de la Mer, voulue par les évêques de France. En Vendée c'est une équipe au service des gens de mer, le monde de la pêche principalement, mais aussi la marine de commerce, et depuis quelques années la plaisance. À l'aumônerie des gens de mer on explique :

« À l'écoute du Monde Maritime, témoins d'espérance et de solidarité, nous nous engageons partout où la dignité des gens de mer n'est pas respectée. »

Nous voulons être ouverts à tous : gens de mer, marins sur les caboteurs, navigateurs du grand large ou simples bénévoles ; nous voulons être à l'écoute de ceux qui s'élancent sur les mers, croyants ou en recherche. Nous faisons route ensemble dans les creux de la vague, comme dans les bons moments de la vie maritime pour y reconnaître du sens, entendre et vivre l'Évangile et les appels de l'Esprit. (...)

Sources : « *La mer comme horizon* » 2022, éditions Siloé-Les Oyats.

- :: - :: - :: - :: - :: - :: - :: - :: - :: - ::

PÊCHE

Après le rapport de Pelagis, l'État coincé entre la préservation des dauphins et celle de la filière

La fermeture du golfe de Gascogne a largement contribué à réduire les captures accidentelles de cétacés dans le golfe, selon le bilan définitif du rapport de l'observatoire Pelagis, publié jeudi 21 novembre. Mais elle a coûté très cher à la filière halieutique. L'enjeu est double pour le ministre de la Mer et de la Pêche, Fabrice Loher, qui ne souhaite pas reconduire la fermeture au-delà de 2027.

Source *Le Marin* le 21/11/2024 (réservé aux abonnés)

https://lemarin.ouest-france.fr/peche/apres-le-rapport-de-pelagis-letat-coince-entre-la-preservation-des-dauphins-et-de-la-filiere-09119dde-a811-11ef-b5f5-e7aa8444a877?utm_source=sendinblue_lm_newsletter-lemarin&mqo_eu=d41d8cd98f00b204e9800998ecf8427e&mqo_l=qkAXUBYT2qPbcqCFZH6Bq.2.0&utm_content=20241122&mqo_h=1b&utm_campaign=lm_newsletter-lemarin&utm_medium=email&utm_term=855002&vid=5627305&mediego_euid=5627305

Journée Mondiale des pêcheurs

Conférence organisée par Pêche et Développement à Lorient le 21/11/2024, réunissant près d'une centaine de participants.

En introduction, le film d'ICSF¹ sur le Golfe de Mannar en Inde (Shifting Undercurrents en partenariat avec le festival Pêcheurs du Monde), sur l'exclusion de communautés de pêcheuses d'algues de leurs zones de collectes, devenues des AMP.

Intervention de Jean-Eudes Beuret, centrée sur les pêcheurs et les AMP à partir du livre publié avec Anne Cadoret « *Les aires marines protégées, vaines promesses et vrais enjeux* ».

Conséquences de la mise en place de l'AMP du Golfe de Mannar, l'accompagnement des populations concernées (>30 000) est dans l'impasse, les activités de collecte des algues perdurent, car elles restent tolérées mais soumises au racket des gardes pêches.

Controverse au sein de la communauté scientifique : consensus sur l'inefficacité, mais désaccord sur les solutions : + d'interdiction ou plus de participation des acteurs

AMP = Nombreuses illusions.

- Illusion statutaire : un statut ne vaut pas protection (« parc de papier »)
- Illusion surfacique (30/30 = 30 % en 2030) : ce qui importe ce n'est pas la surface, c'est la qualité des actions mises en place. Cf notion de protection « passive » = le statut de protection permet de s'opposer à des projets délétère.
- Illusion normative : accepter une hiérarchisation des réglementations (règles supports de négociation). Dialogue et négociation = efficacité de la réglementation.
- Expulsion des pêcheurs : plus de contrôle par la profession sur la zone en question
- Illusion universaliste : Leçons à tirer des conflits ? Pourquoi faire des AMP dans des zones où il y a beaucoup de poisson ?

Objectif 30/30 (protection de 30 % des espaces marins en 2030) : issu d'accords internationaux, sous la pression d'ONGE.

On est tenté de mettre des AMP là où il y a le moins d'activité ou le moins de résistance.

La plupart des AMP étudiées étaient Top down (décidées du haut vers le bas)

Karim Sall : Témoignage sur une AMP communautaire

Au Sénégal : 17 AMP ; issue de consensus, chaque AMP, répond à un constat de menace, a un objectif propre, spécifique (pas de copier-coller). Prise en compte de la légitimité des populations qui vivent des ressources. Identification des acteurs concernés, processus de négociation, quoi, comment, où, avec qui ? Mise

¹ ICSF: International Collective in Support of Fishworkers - ONG

en place de l'accord. Tenir compte des savoirs et compétences des gens de terrain. Évaluation permanente de l'efficacité de l'AMP.

Table Ronde avec : J-E Beuret, Ronan le Délézir (UBS et Parc naturel du Golfe du Morbihan), Brice Trouillet (Géographe, directeur de recherche, Nantes) de Valpéna, Philippe Perrot (CRPMEM - parc Marin d'Iroise.).

Brice Trouillet : Rapport IPBES (« GIEC » de la biodiversité »), basé sur Global Fishing Watch : estime l'impact de la pêche à partir de son empreinte spatiale sur 55 % des espaces maritimes, soit 4 fois plus que celle de l'agriculture à Terre...



Brice dénonce ici un biais scientifique grossier : si l'on prend une échelle spatiale (carré statistique) plus fine et plus précise (correspondant en fait à la réalité de l'activité de pêche), on arrive à une empreinte de moins de 5 %.

Évaluation de l'importance des zones maritimes : plusieurs critères possibles : économique, sociale, environnementale, culturelle, religieuse ou spirituelle. Les pêcheurs doivent cesser de se voir / d'être vu par les yeux des autres

Commentaire d'Armand Quintel : Les AMP sont protégées de quoi ? Du réchauffement climatique ? de l'acidification ? de la pollution de l'eau ?

Intervention de **Margaret Nakato**, du WFF (Forum Mondial des Pêcheurs) sur le WFF et la réunion de l'ONU à Nice sur les océans et les directives volontaires pour la pêche artisanale.

- AMP : outils clé pour la protection de l'environnement marin et la restauration des espaces, lutter contre la dégradation des habitats marins, rôle à jouer dans la captation de CO2.
- Dimension de l'impact politique qui pousse les États dans une surenchère de la protection.
- Écarts entre ces objectifs des AMP et les réalités vécues par les pêcheurs. Invisibilisation des femmes pêcheurs... mise à l'écart des pêcheurs et des populations indigènes...
- Importance la pêche pour l'alimentation des populations en Afrique subsaharienne.
- L'accroissement des AMP entraîne de la surpêche dans les zones contiguës.
- Difficulté à faire reconnaître l'importance des communautés de pêcheurs, face à d'autres priorités économiques (tourismes...)
- Initiative bottom up FAO Voluntary guidelines for securing small scale fisheries (in the context of food security and poverty eradication). "De bas en haut" Directives volontaires de la FAO pour la sécurisation de la pêche artisanale (dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté).



Voir aussi le lien avec Pêche-et-Développement : <https://peche-dev.org/>

Rapport sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN)

De la Fondation de la Mer : 89 préconisations concrètes, et une « stratégie Al Capone » pour lutter la pêche illégale (cf en PJ)

- :: - :: - :: - :: - :: - :: - :: - :: - ::

LA MER A TIRE D'ELLES

Intervenante lors de la Journée Mondiale des Pêcheurs, à Lorient ce 21 novembre (cf. plus haut), Margaret NAKATO fait l'objet d'un très beau portrait dans le bulletin Pêche et Développement n° 231, de novembre 2024 :

« Amplifier la voix des femmes : L'important travail de Margaret Nakato dans l'organisation des femmes pratiquant la pêche artisanale en Ouganda a été reconnu au niveau international. »



Margaret Nakato, directrice exécutive du « *Katosi Women Development Trust* » (KWDT), en Ouganda, a reçu la prestigieuse médaille Margarita Lizárraga pour l'exercice biennal 2020-2021, lors de l'événement de lancement de l'Année internationale de la pêche artisanale et de l'aquaculture en novembre 2019. Cette médaille est la dernière en date des nombreuses distinctions qu'elle a reçues en reconnaissance de ses efforts d'organisation des femmes dans les communautés de pêcheurs.

Margaret a commencé à s'intéresser à la cause des femmes dans le secteur de la pêche après avoir été témoin des changements socio-économiques catastrophiques provoqués par l'augmentation des captures et des exportations de perches du Nil vers l'Europe à partir du site de débarquement de Katosi, en Ouganda, au milieu des années 1990.

La montée en flèche des exportations et la forte diminution de l'accès aux ressources halieutiques pour les vendeurs de poisson locaux, en particulier les femmes, ont entraîné la perte de leur emploi. Margaret a assisté, impuissante, à la perte des moyens de subsistance de nombreuses femmes de sa famille et de sa communauté, puissantes, fières et financièrement indépendantes, qui sont tombées dans le piège de la pauvreté. En cherchant d'autres sources de revenus pour ces femmes, Margaret a commencé à réaliser que leur force résidait dans le fait de s'organiser pour assurer leur subsistance et garantir leurs droits à la pêche.

Source : *Bulletin Pêche et Développement* n 231, novembre 2024

Mercredi 13 novembre 2024,

Retrouver la totalité de ce portrait sur : <https://peche-dev.org/spip.php?article551>

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

DROIT DU TRAVAIL - CONVENTIONS INTERNATIONALES

- **Des nouvelles de l'ISWAN**

Des nouvelles de l'ISWAN (International Seafarers' Welfare and Assistance Network, *réseau international pour le bien-être et l'assistance aux marins*) : <https://www.iswan.org.uk/>

« ISWAN est un réseau d'organisations et d'entreprises internationales engagées dans l'amélioration du bien-être des marins. Nos membres reflètent la diversité présente dans le secteur maritime d'aujourd'hui, possédant une richesse d'expériences différentes, et comprennent des acteurs clés dans le domaine du bien-être des marins. »

- **Une ligne d'écoute, multilingue, 24/24, 7/7 : une information vitale à donner aux marins.**

help@seafarerhelp.org

Tous les trimestres, l'ISWAN publie les tendances de la vie à bord qui ressortent à partir de cette ligne d'écoute : <https://www.iswan.org.uk/news/iswans-2024-q1-helpline-data-reflects-tough-working-conditions-in-merchant-shipping/>

Un aspect en particulier est souligné : « Le premier trimestre 2024 a vu une augmentation inquiétante du nombre de marins cherchant un soutien auprès de SeafarerHelp pour faire face à une expérience d'abus, d'intimidation, de harcèlement, de discrimination ou de violence (ABHDV) en mer. » D'où une ressource produite, pour essayer de faire face à ce problème.

« Tous les marins ont probablement eu l'impression d'être « les seuls » à un moment ou à un autre de leur carrière. La seule personne de votre nationalité (...). Les gens de mer peuvent s'entraider pour ne pas se sentir « seuls » en étant des alliés les uns pour les autres, c'est-à-dire en prenant des mesures qui profitent directement les uns aux autres, qui promeuvent la justice et l'équité et qui aident le secteur maritime à être un espace sûr et inclusif pour tous. Un groupe pour lequel l'allié peut être particulièrement précieux est celui des femmes marins qui, en particulier sur les navires marchands, font régulièrement l'expérience d'être la seule femme sur leur navire ou dans leur équipe.

Plus que tout autre groupe, les femmes marins déclarent être victimes de comportements préjudiciables à bord, notamment d'abus, de brimades, de harcèlement, de discrimination et de violence (ABHDV), y compris

de violence sexuelle. Elles sont souvent considérées comme moins compétentes qu'elles, ignorées ou écartées des opportunités qu'elles ont gagnées, et font l'objet de remarques déplacées et de plaisanteries qui peuvent les exclure ou les mettre mal à l'aise. (...) Et pour les hommes habitués à des équipages exclusivement masculins, il peut être difficile de comprendre ou de reconnaître que les expériences de leurs collègues féminines peuvent être très différentes des leurs. Être l'allié de ses collègues est un excellent moyen d'améliorer l'expérience à bord pour tout le monde. »

Voir affiche ou document à donner au Seamen's Club [ICI](#)

<https://www.iswan.org.uk/resources/publications/how-to-be-an-ally-allyship-guidance-to-build-safer-cultures-at-sea/>

(Traduction Annie Antony)

- **Conseil supérieur des gens de mer**

Henriette Daoud a représenté la Mission de la mer à la session du CSGM du 26 novembre. Parmi l'ordre du jour une présentation d'ITF-CFDT sur la question de la fatigue des marins a retenu notre attention :

<https://marins.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/21/2024/12/2.-CSGM-fatigue-Th-Le-Guevel.pdf>

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

MIGRANTS

Assises du droit de la mer : « Nous sommes des témoins gênants », dénonce SOS Méditerranée

À l'aube des premières Assises du droit de la mer et des solidarités maritimes, qui se tiennent à Montpellier jeudi 17 octobre, le président de SOS Méditerranée, François Thomas, rappelle l'importance de la mission de l'organisation.

« Effaré » par ce qu'il se passe, mais aussi « admiratif » des équipes de marins sauveteurs, le président de SOS Méditerranée revient sur une situation migratoire tendue en amont des premières assises du droit de la mer et des solidarités maritimes, qui se tiennent jeudi 17 octobre, à Montpellier.

Source : *Le marin* le 16/1/024 (réservé aux abonnés)

A lire absolument : Une série reportage du journal La Croix à bord de l'Océan Viking

À bord de l'Océan Viking, récit d'un sauvetage sous haute tension

Reportage par Esther Serrajordia

La Croix a embarqué à bord du navire humanitaire blanc et rouge affrété par SOS Méditerranée. Après plusieurs jours de navigation entre les côtes libyennes et l'Europe, les équipes de l'Océan Viking ont porté secours à 25 naufragés. De l'alerte au repérage de l'embarcation, récit d'un sauvetage.

Source : *La Croix* du 18/11/2024 (en 3 épisodes)

<https://www.la-croix.com/france/a-bord-de-l-ocean-viking-recit-dun-sauvetage-sous-haute-tension-20241118>

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

LIENS AVEC LA CEF

Comme nous l'avons indiqué lors de notre session annuelle à Arcachon, suite à la réorganisation des services de la CEF, qui entraîne notamment la disparition du SNMM, la MdM rejoint le pôle : Dialogue, bien-commun et amitié sociale, présidé par Mgr Denis Jachiet (évêque de Belfort Montbéliard) avec 4 autres évêques dont Mgr Le Boul'ch (archevêque de Lille)

Ce pôle est réparti en 3 domaines de compétences :

- Diaconie – (dont écologie)

- Dialogue (notamment avec l’Islam)
- Catholicité : regroupant la mission universelle, la pastorale des migrants, les personnes itinérantes.

Les services du SNMM seront dans ce nouveau pôle, sauf l’accueil des prêtres Fidei donum qui rejoint le pôle « acteurs de l’Église » (avec les mouvements d’Action Catholique).

Sujet d’inquiétude pour notre mouvement, la CEF a décidé de ne plus le faire accompagner par un évêque, considérant que « *l’accompagnement devrait se faire en diocèse...* »

Lors de notre AG une motion a été votée à l’unanimité, « donnant mandat au bureau et à l’équipe collégiale pour ouvrir un dialogue constructif avec la CEF afin d’établir un lien efficient avec la CEF, en dépit de l’absence d’accompagnement par un évêque ».

Conformément à cette motion, le bureau de notre mouvement a rédigé un courrier adressé à Mgr Jachiet, président du pôle Dialogue, bien-commun et amitié sociale qui sera remis à la CEF, le 5 décembre prochain lors d’une rencontre inter-mouvements.

- Voir également sur le site de la CEF

<https://www.facebook.com/missionetmigrations/>

<https://missionetmigrations.catholique.fr/>

<https://migrations.catholique.fr/>

<https://communautes-francophones.catholique.fr/>

- : - : - : - : - : - : - : - : - : - :

LIENS AVEC LES AUTRES MOUVEMENTS

- **CCFD**

Par courrier du 21/11/2024, adressé aux Mouvements, membres de la collégialité du CCFD, sa nouvelle présidente, Virginie Amieux, a annoncé le départ de la déléguée générale, Inès Minin (en poste depuis moins d’un an) :

(...) Notre Déléguée Générale, Inès Minin, malgré son engagement et des fortes valeurs partagées, est cependant en difficulté dans ses fonctions. Aussi, en plein accord avec elle, nous avons décidé de mettre un terme à son engagement avec le CCFD-Terre Solidaire. Elle quittera ses fonctions fin décembre. Nous devons également prendre en compte le départ récent de Gwenaëlle Dufour, Directrice Générale Déléguée, partie pour d’autres horizons professionnels. (...)

Membre de la collégialité, nous espérons que ces deux départs consécutifs ne fragiliseront pas le CCFD et qu’il saura rapidement rebâtir son équipe dirigeante.

- : - : - : - : - : - : - : - : - : - :

RUBRIQUE CULTURELLE : « LA LIGNE D’ANCRE »

« Les aires marines protégées, vaines promesses et vrais enjeux »

Par Jean Eudes Beuret et Anne Cadoret

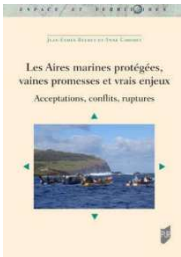
Livre publié aux « Édition : PUR, Presses universitaires de Rennes »

Promesse de conservation des océans, objet d’une véritable surenchère quantitative, les Aires marines protégées (AMP) sont au cœur des politiques de conservation de la biodiversité marine.

À partir de l’étude de 13 AMP sur 5 continents, il s’agit ici de démêler le vrai du faux :

- *Que vaut le classement en aire protégée ? Faut-il plus de réglementations, comment sont-elles utilisées ?*

- *Comment stimuler des politiques efficaces ? Sur le terrain, la vie des AMP est jalonnée de conflits riches d'enseignements : ils éclairent des insatisfactions, inefficacités, points de vue à concilier, possibles compromis. Leur analyse révèle l'existence d'un modèle générique appliqué partout, souvent incompris, moteur de conflits possibles.*



Associant la géographie des conflits, l'économie des institutions et la « *political ecology* », cet ouvrage permet de tracer des pistes opérationnelles pour des aires marines protégées mieux acceptées et plus efficaces. Il s'adresse aux chercheur-(es), décideurs, gestionnaires d'aires protégées, mais aussi à tous ceux qui sont interpellés par l'érosion de la biodiversité et l'urgence d'une action de conservation efficace.

<https://eso.cnrs.fr/fr/actualites/22810/19742/1/les-aires-marines-protectees-vaines-promesses-et-vrais-enjeux>

- :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::

A suivre : le compte Facebook de la Mission de la Mer – Stella Maris France

Prenez soin de vous et des autres
Amitiés fraternelles

Benoit Faist

Secrétaire général

Mission de la Mer - Stella Maris France

15, le rocher au merle - 35540 Miniac-Morvan

benoit.faist@wanadoo.fr

06 14 82 92 61

